

sacré, en imprimant aux œuvres du Saint Sacrement un développement qu'elles n'ont peut-être jamais atteint jusqu'ici. Celle de l'Adoration nocturne a spécialement reçu la grâce de sa protection.

“ Deux noms célèbres dans les annales eucharistiques, se rattachent à sa fondation en France : ceux du P. Hermann et de Mgr de la Boullerie.

“ L'histoire de l'Œuvre nous la montre prenant naissance à Paris, le 6 décembre 1848, sur l'autel miraculeux de Notre-Dame-des-Victoires, à la nouvelle que l'illustre Pie IX venait de se réfugier à Gaëte. Elle était ainsi placée sous la protection spéciale de Marie, par qui Jésus nous est toujours donné ; et, comme l'Œuvre romaine, elle apparaissait à l'une des phases douloureuses de la papauté.

“ On la voit ensuite, grandissant au milieu de telles difficultés qu'une Œuvre humaine aurait succombé, gagnant la province et même l'étranger. En 1877, elle se pratiquait en France dans quarante-huit diocèses, soit comme Œuvre indépendante, soit comme complément de l'Adoration perpétuelle.

“ A ce dernier titre, elle assurait la continuité de l'adoration toute l'année, jour et nuit, dans cinq diocèses : ceux de Paris, de Cahors, de Nancy, d'Angers et de Montpellier. Dans quinze autres diocèses, elle complétait l'adoration de jour, en un certain nombre de villes et de villages ; enfin elle fonctionnait dans cinquante-huit villes comme Œuvre isolée, pratiquant l'adoration de nuit une ou plusieurs fois par mois. (*Applaudissements.*)